AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (15)ItemJean-Baptiste André Godin à Eugène André, 23 juin 1874

Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 23 juin 1874

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (15)
Collation2 p. (179r, 180v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Eugène André, 23 juin 1874, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47828

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction23 juin 1874

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

DestinataireAndré, Eugène (1836-)

Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméGodin remercie Eugène André pour sa lettre de la veille sur les prix de revient, qui n'aborde cependant pas la question de son logement au Familistère. Godin désire savoir si André veut habiter dans l'aile gauche ou dans le pavillon central : il pourrait récupérer son ancien logement dans l'aile gauche avec deux pièces en plus ou occuper l'ancien logement de Quaintenne [dans le pavillon central]. Godin a demandé à son fils Émile de suspendre les locations pour pouvoir faire les mutations permettant de libérer le logement qu'il voudra occuper. Godin demande à André de s'entendre avec son fils Émile à ce sujet.

NotesLieu de destination : d'après la lettre de Godin à Eugène André du 16 juin 1874.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

<u>Familistère</u>, <u>Fonderies et manufactures "Godin"</u>
Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023
Dernière modification le 18/09/2023